NOUVELLE FORMATION

SENSIBILISATION AU CONTRÔLE PAR AÉRONEF TÉLÉPILOTÉ

Comprendre le potentiel du contrôle non destructif par drone

Ref : DRONE1
UNIQUEMENT EN INTRA

Présentation de la formation

Objectifs pédagogiques

→ lister les limites et perspectives du contrôle non destructif par drone ;

→ se repérer dans la réglementation française ;

→ choisir un constructeur ou un prestataire.

Méthodes pédagogiques

Exposé portant sur les principes généraux.
Échanges avec les intervenants.
Supports pédagogiques remis aux participants sur clef USB.

Moyens d'évaluation

Quiz final d'évaluation

Profil du formateur

Formateur expert technique, constructeur de drones, intervenant dans des missions d’expertise.

Personnel concerné

accessible à tous.

Prérequis

Aucun prérequis technique

Copyright © 2026 Cetim Academy. Tous droits réservés.

CONTACTS

Renseignements inscription

Service Formation
+33 (0)970 820 591
formation@cetim.fr

Responsable pédagogique

David Anjorand

En situation de handicap ?

Consulter notre référent handicap pour étudier la faisabilité de cette formation à referent.handicap@cetim.fr

Programme de la formation

→ Définitions :
- › drone de loisir ;
- › drone professionnel.

→ Réglementation française :
- › zones interdites ;
- › autorisations.

→ Types de drone :
- › aile volante ;
- › multicoptère ;
- › etc.

→ Principaux capteurs embarqués.

→ Le traitement des données.

→ Limites et perspectives du drone.

→ Choisir son prestataire, investir dans un aéronef télépiloté.

→ Présentation de quelques matériels (constructeurs Pilgrim Technology / Parrot).

→ La certification Cofrend Visuel Indirect VT2.

→ L’avenir du contrôle non destructif par drone.

→ Démonstration de vol en intérieur (sécurisé par filets) suivant disponibilité des locaux.

Attention : cette formation n’est pas une formation au pilotage de drones.

EN PARTENARIAT AVEC

Cette formation

Même thématique

Copyright © 2026 Cetim Academy. Tous droits réservés.